

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, LE 18 MAI 1880

Table with 3 columns: BOURSE DE PARIS (Services gouvernementaux), 18 MAI, 17 MAI. Rows include 3 0/0 amortissable, 4 1/2 0/0, Emprunts 5 0/0.

Table with 3 columns: Services particuliers, 18 MAI, 17 MAI. Rows include Act. Banque de France, Société générale, Crédit f. de France, etc.

DEPECHES COMMERCIALES New-York, 18 mai. Change sur Londres, 4,85; change sur Paris, 5,18 75, 100. Café good fair, (la livre) 14 1/8, 14 3/8.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Co représentés à Roubaix par M. Bulteau-Gry-mouprez: Havre, 18 mai. Ventes 1.200 b. Marché raïssant.

BULLETIN DU JOUR

On sait que dans l'une des dernières séances de la Chambre, M. Paul Bert a déposé son rapport sur l'enseignement gratuit, obligatoire et laïque.

Le projet de M. Paul Bert, accepté dans ses dispositions essentielles par M. Jules Ferry est sans contredit l'entreprise la plus audacieuse qui ait jamais été conçue par le despotisme jacobin.

La première chose qui frappe dans cette œuvre monstrueuse, c'est que la religion est proscrite du programme de l'enseignement laïque obligatoire et que son but est la déchristianisation du pays en détruisant dans l'âme de l'enfant jusqu'à la dernière notion de Dieu!

Il est vrai qu'à ce reproche qui s'échappe de toutes les consciences honnêtes, les partisans du projet répondent que la loi laisse aux pères de famille le droit de faire élever leurs enfants dans une école libre, ou au sein même de leur foyer.

Élevés dans leurs familles seront obligés de passer chaque année de l'âge de six à treize ans, un examen dont les conditions seront réglées au gré du caprice ou des calculs du ministre de l'instruction publique, et si cet examen ne satisfait pas les agents du pouvoir qui seront chargés d'y procéder, les enfants de l'un et de l'autre sexe qui n'auront pas obtenu l'agrément des examinateurs seront envoyés d'office à l'école officielle.

La démission de M. Martel

On lit dans le Moniteur universel: « La lettre contenant la démission de M. Martel sera remise mercredi à M. le comte Rampon et elle sera lue au Sénat jeudi prochain.

La conduite de l'honorable M. Martel a été dans cette circonstance empreinte d'un sentiment profond de patriotisme et de cet attachement sincère à ses collègues qui lui avait attiré pendant sa vie politique les sympathies de tous.

En effet, ne tenant aucun compte de la défense réitérée de ses collègues, il a voulu établir aux yeux des hommes politiques comme de ses amis intimes, que la maladie seule le contraignait à quitter ses hautes fonctions.

Nous sommes certains de notre démission par aucun de ses collègues de droite ni de gauche, en disant que l'estime et l'affection de tous les gens de bien accompagneront M. Martel dans sa retraite. »

LE ROUBAIX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERCTIONS: Annonces: la ligne. 25 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c.

JOURNAL & COMMERCIAL DU NORD

Publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Le gouvernement trop de garanties contre la religion, et c'est alors qu'on s'est proposé de substituer à la loi de 1808 une loi plus libérale.

Le projet est discuté une première fois, puis une seconde; on s'empêchait, on s'embarrasait, on s'embrouillait, on pataugeait; l'omission cède sur un point, puis elle insiste sur le même point, puis elle cède, puis elle résiste encore; si bien que le rapporteur lui-même finit par ne plus savoir que la commission demande, et il est incapable de le dire.

Le ministre de l'intérieur est d'un avis, le ministre de l'éducation est d'un autre avis, le ministre de l'agriculture est d'un troisième avis, et le ministre de l'intérieur est d'un quatrième avis.

Le projet est discuté une première fois, puis une seconde; on s'empêchait, on s'embarrasait, on s'embrouillait, on pataugeait; l'omission cède sur un point, puis elle insiste sur le même point, puis elle cède, puis elle résiste encore.

L'impôt sur le papier

L'impôt sur le papier est contraire au travail national et aux intérêts du trésor: Le papier étranger paie, pour entrer en France, un droit de compensation, mais le papier blanc ne paie rien.

Une Imprudence

Ce n'est pas une nouveauté, c'est une idée que de faire voir les sociétés amaines vouées aux fausses opinions et à l'exécration dans les vraies et dans les meilleures, tourmentées sans cesse de superstitions et n'en dépoignant que pour en adopter à l'instant une autre plus méchante et plus plate.

La première victime de ce compromis ignominieux pour le pays qui le souffre, c'est la liberté; la proie, c'est la religion. Demain, on s'en prendra peut-être aux biens et aux personnes; c'est qu'alors les vrais ouvriers seront à l'œuvre et qu'ils auront chassé ceux qui ne sont que les marchands du temple.

C'est dans ces circonstances que les « libres-penseurs » belges, avertis par leurs bons frères de France du dessein qu'auraient eu certaines congrégations religieuses de se retirer en Belgique, se sont laissés emporter par l'ardeur de leurs raucances, ont joué le pouvoir que leur a donné un retour passager de la fortune électorale, et qu'ils ont failli perdre la partie.

L'histoire est tout à fait édifiante. Les ferrystes et les cazotistes belges interpellent le ministre Bara sur ses intentions à l'égard des religieux français qui passeraient la frontière.

Cette déclaration a un tour particulier; jusque-là, on n'avait jamais entendu raisonner pareil et si découvert dans un Parlement. Le gouverneur d'une puissance refuse de donner asile aux fugitifs d'une nation voisine; mais la raison qu'il invoque, c'est la crainte que ces réfugiés ne violent les lois internationales.

M. Bara n'a obtenu la majorité sur la proposition de proroger la « loi des étrangers », instrument excellent dans cette occasion principale, que par le secours des radicaux; la majorité ordinaire du cabinet lui a manqué.

Ainsi les « libéraux » belges ont failli compromettre, pour la satisfaction d'une haine qui leur est commune avec les « opportunistes » français, une situation politique qu'ils ont eu tant de peine à conquérir.

Ce déplacement de superstition dont les objets paraissent si bas et si ridicules pour peu qu'on les compare à ceux qui ont échauffé jadis les passions religieuses au-delà des bornes du droit et de la raison, a d'ailleurs le caractère qui convient à la source d'où

il découle. Il ne s'embarrasse pas des traditions, il abjure les souvenirs et les exemples, et l'honneur ne les retient point.

Il fut un temps où l'on parlait en France de l'hospitalité belge; nos réfugiés politiques et ceux de toute l'Europe avaient trouvé en Belgique le refuge que toutes les puissances, sauf l'Angleterre, leur refusaient; mais les nôtres pouvaient devenir particulièrement embarrassants et le devinrent pour un gouvernement toujours faible, alors que l'Empire en France était fort.

Le gouvernement impérial fit entendre des représentations; il était alors, et sans conteste, le maître en Europe. Mais la Belgique n'était pas au pouvoir des « libéraux. » Un ministre catholique étendit la main sur ces réfugiés, qui étaient ses adversaires, et répondit: Jamais!

Ce ministre catholique n'expulsa point les révolutionnaires et brava de sérieuses menaces. Un ministre libéral, dont le chef est pourtant un homme à l'ordinaire ferme et distingué, cède, sans essayer même la résistance, aux injonctions de ses partisans de Belgique et aux obsessions de ses amis de France.

Un député belge aurait dit, et c'est un membre influent de la gauche: — Il ne faut que la Belgique devienne la « jésuitière » de l'Europe.

Elle en a bien été la « sans-culottière. » Et qui dit que sous un ministre conservateur, c'est-à-dire libéral, un jour elle ne le redeviendra pas?

Si le cabinet belge, en une conjoncture si délicate et qui pouvait lui procurer beaucoup d'honneur, a préféré les conseils de sa passion et la satisfaction de ses alliés français, on peut supposer qu'il n'a pas été tout à fait libre; mais on doit considérer que ces alliés français n'ont pas été du tout prudents. Ce n'est jamais une conduite sage pour des politiciens qui ont violé la Fortune que de ne point prévoir une revanche que de la déesse offensée et que d'embarrasser devant soi le chemin de l'exil.

Le 30 juin prochain, les congrégations religieuses qui n'auront pas voulu se soumettre devront sortir de France; leurs maisons seront peut-être dévastées, peut-être confisquées; quelques-uns de leurs membres pourraient bien même « être mis à la lanterne », en souvenir du vieux temps; mais, voyant les religieux bientôt partir, qui voudrait jurer que, bientôt, ils ne reviendront point.

Les républicains qui nous mènent ne sont pas si près de leur départ... Et pourtant, si nous y assistons, qui voudrait jurer de leur prompt retour?

Le sentiment que les entreprises contre la religion éveillent dans le public est celui d'une persécution; mais déjà, dans de mauvais esprits sans doute, la République a fait naître le sentiment de sa fin.

La religion proscrite trouvera dans le monde entier bien des asiles qui ne seraient pas également ouverts à la Révolution tombée. (Patrie)

FEUILLETON DU 19 MAI

— 18 —

LE RÉCIT DE CATHERINE

PAR CÉLANIE CARISSAN

Pour souffrir quand a vie est devant vous, quand le soleil brille, quand les oiseaux chantent, quand le cœur s'épanouit que l'intelligence éclat, avide de connaître tant de belles choses qui apparaissent à l'œil charmé.

« On dit que tu la subisses en femme. Allons retrouver maman, il est tard. Il faisait tout à fait nuit et nous ne distinguions pas l'ombre qui s'avancait vers nous; ce ne fut qu'en la heurtant que nous nous aperçûmes notre servante. — Mesdemoiselles, c'est Antoine de chez la duchesse qui voudrait parler à la Luz. »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »

« Oh! mon Dieu! m'écriai-je suppliante si maman l'entendait, qu'elle douille pour elle! Car enfin, que deviendras-tu si tu ne veux pas travailler? dans quelles angoisses nous jetteras-tu? »